

Règlement du 4^{ème} concours photo national

Aquarium des Curieux de Nature Belle-Isle en Terre

Fort du succès de ses précédentes éditions, l'Aquarium des Curieux de Nature de Belle-Isle en Terre (Côtes d'Armor, Bretagne) organise la quatrième édition de son concours photo national.

1. Préambule

Ce concours photo est organisé par l'Aquarium des Curieux de Nature de Belle-Isle en Terre et l'association Eau et Rivières de Bretagne.

2. Thème

Pour cette quatrième édition du concours photo les deux thèmes sont:

«Les auxiliaires: *la petite faune utile du jardin*»

et

«*Mon jardin au naturel*»



Ces thèmes restent à la libre interprétation de chacun:

- **"Les auxiliaires: la petite faune utile du jardin"**: L'ensemble des animaux qui aident le jardinier dans sa pratique du jardinage au naturel: Les oiseaux (mésanges, rouges gorges, chouettes...), les insectes (abeilles, coccinelles, carabes, bourdons, papillons...) et les autres animaux (hérissons, chauve souris, crapaud...)
- **"Mon jardin au naturel"**: Qu'il soit potager ou floral, petit ou grand, urbain ou rural...

Il n'y a aucune limitation géographique, les clichés peuvent avoir été réalisés partout dans le monde.

3. Déroulement du concours.

Les participants peuvent soumettre un maximum de deux photos par thème (soit 4 au maximum). Le concours commence le 1 Novembre 2016 et se termine le 01 Juin 2017 à minuit (date limite de réception des clichés).

Les photos déposées seront examinées la première semaine du mois de Juin 2017 par un jury composé de:

- Un représentant du conseil d'administration de l'association,
- Un éducateur à l'environnement d'Eau et rivières de Bretagne,
- Du responsable de l'Aquarium des curieux de nature,

Aquarium des Curieux de Nature
Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 Belle-Isle en Terre 02 96 43 08 39

- Un photographe amateur.

20 photos seront sélectionnées par ce jury (10 par thème) et seront exposées au sein de l'aquarium des Curieux de Nature dans la salle d'exposition du 1er juillet 2017 jusqu'au 31 Aout 2017.

Les auteurs des 20 clichés sélectionnés se verront offrir un "pass familiale" annuel pour l'Aquarium des Curieux de Nature. Les trois premiers de chaque thème de ce concours se verront remettre un prix (*non déterminé au moment de la rédaction du règlement*).

4. Aspects techniques

La prise de vue des photos doivent être numérique.

La taille des fichiers doit être comprise entre 1 et 12 Méga.

Dans tous les cas, le participant enverra son bulletin de participation et ses clichés sous format numérisé à la boîte mail suivante :

concours-photo@eau-et-rivieres.asso.fr

Ceux qui le souhaitent, peuvent également envoyer leur(s) photo(s) directement imprimer en format A3 à l'adresse suivante:

**Aquarium des curieux de nature
22810 Belle-Isle-en-Terre**

Dans le cas contraire, l'association se charge de l'impression des photos, via un professionnel et sans retoucher ni les couleurs ni les lumières, et en contre partie les photographes s'engagent à respecter le résultat final.

5. Informations générales

Les participants autorisent en cas de sélection et en tant que lauréats, la représentation gratuite de leurs œuvres dans le cadre de ce concours.

Chaque participant déclare être l'auteur de la photo soumise. En participant au concours, vous vous engagez à ne fournir que des photos dont les droits d'auteur vous appartiennent. Les membres organisateurs ne peuvent être tenu responsables du non respect des droits d'auteur par l'un des participants au concours.

Nous nous réservons le droit de refuser des photos qui iraient à l'encontre des valeurs humaines (caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant...) et environnementales que nous défendons.

L'organisation se réserve le droit d'annuler la participation de toute personne n'ayant pas respecté ce règlement.

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.



Dour ha Stêrioù Breizh

Eau & Rivières
de Bretagne

Aquarium des Curieux de Nature

Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 Belle-Isle en Terre 02 96 43 08 39



BULLETIN DE PARTICIPATION

Concours photo « *Les auxiliaires: la petite faune utile du jardin* »

Obligatoire pour tout participant au concours photo

Nom

Prénom

Titre des photos (avec le lieu de prise de vue)

1.

2.

Adresse

Numéro de téléphone

Mail

Je, soussigné

Autorise la publication et l'impression des images proposées pour l'exposition intitulée « *Les auxiliaires: la petite faune utile du jardin* », dont je déclare formellement être l'auteur.

Je certifie qu'il n'y a pas d'opposition légale (droit d'auteur, droit à l'image, droit des personnes) à leur diffusion.

La ou les photos **restent la propriété de leur auteur**. J'autorise l'organisateur du concours à utiliser mes clichés dans le cadre de l'exposition. Ces clichés ne seront ni diffusés via internet, ni dans la presse, ni dans un autre cadre que celui du concours photos.

Je garde un droit de rétractation avant impression si l'ensemble du projet ne me satisfaisait pas.

De son côté, le jury garde un droit de refus des images si celles-ci ne correspondaient pas aux normes techniques demandées ou portaient atteinte aux valeurs humaines et environnementales défendues par l'association organisatrice.

Fait à :

Le :

BULLETIN DE PARTICIPATION

Concours photo « *Mon jardin au naturel* »

Obligatoire pour tout participant au concours photo

Nom

Prénom

Titre des photos (avec le lieu de prise de vue)

1.

2.

Adresse

Numéro de téléphone

Mail

Je, soussigné

Autorise la publication et l'impression des images proposées pour l'exposition intitulée « *Mon jardin au naturel* », dont je déclare formellement être l'auteur.

Je certifie qu'il n'y a pas d'opposition légale (droit d'auteur, droit à l'image, droit des personnes) à leur diffusion.

La ou les photos **restent la propriété de leur auteur**. J'autorise l'organisateur du concours à utiliser mes clichés dans le cadre de l'exposition. Ces clichés ne seront ni diffusés via internet, ni dans la presse, ni dans un autre cadre que celui du concours photos.

Je garde un droit de rétractation avant impression si l'ensemble du projet ne me satisfaisait pas.

De son côté, le jury garde un droit de refus des images si celles-ci ne correspondaient pas aux normes techniques demandées ou portaient atteinte aux valeurs humaines et environnementales défendues par l'association organisatrice.

Fait à :

Le :